

9ème Triathlon Villeneuve sur Lot

... Base de Loisir du Château de Rogé, route de Tourmon

Samedi 30 juin 2012

- SPRINT PAR EQUIPE contre la montre :
COUPE d'AQUITAINE DES CLUBS
SELECTIF COUPE DE FRANCE
- TRI AVENIR (par catégorie) :
CHALLENGE AVENIR



Dimanche 01 juillet 2012

- 3 courses individuelles et relais :
- DECOUVERTE
 - SPRINT
 - COURTE DISTANCE

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés
A l'initiative de Villeneuve Triathlon

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

Tél : 05 53 70 69 70 ou 06 75 44 20 53
E-mail : villeneuvetriathlon@hotmail.com
Site club : <http://villeneuvetriathlon.jimdo.com>

R E G I O N
AQUITAINE

le sportif.com
partenaire de votre sport !

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Villeneuve
Cycle

Vente - Service après vente

Route de Fumel - 47300 Villeneuve-sur-Lot
Tél. 05 53 70 82 90 - Fax 05 53 40 05 79

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Samedi 30 Juin		
	SPRINT PAR EQUIPE C.L.M	AVENIR
Distances	Nat. 750m Vélo 19,700 km CP. 5 km	en fonction des catégories d'âges
Catégories	cadets à vétérans	poussins à benjamins
	Tenues d'équipe identiques	
Remise des dossards	10h30 à 12h	13h30 à 14h30
Ouverture parc vélo	12h30	16h
Consignes de course	13h15	16h15
Départ	13h30 (1ère équipe) puis toutes les 2 min	16h30 (1er départ)
Fin épreuve	17h00	17h30
Récompenses	17h30	17h30
(Tarif) Individuel et par relais	17 €/athlète + passe journée de 5 € pour les non licenciés	Gratuit + passe journée de 2 € pour les non licenciés
Récompenses	Aux 3 premières H/F Remboursement pour les 1ères H/F	Aux 3 premiers / cat. Médailles à tous les participants

Dimanche 01 Juillet		
DECOUVERTE INDIVIDUEL et RELAIS	SPRINT INDIVIDUEL et RELAIS	COURTE DISTANCE INDIVIDUEL et RELAIS
Nat. 200m Vélo 8 km CP 2 km minimes à vétérans	Nat. 750m Vélo 19,700 km CP. 5 km cadets à vétérans	Nat. 1500m Vélo 40 km CP. 10 km juniors à vétérans
8h à 9h45 9h à 9h45 10h05 10h10 11h30 17h	8h à 9h45 10h05 10h10 10h20 12h 17h	10h30 à 12h 12h30 13h15 13h30 16h30 17h
15 € + passe journée de 2 € pour les non licenciés	18 € + passe journée de 5 € pour les non licenciés	24 € + passe journée de 20 € pour les non licenciés
3 premiers H/F + minimes	3 premiers H/F + cadets + juniors	Aux 3 premiers H/F Remboursement pour les 3 premiers H/F

INFOS PRATIQUES :

- ▶ pour les championnats, les équipes devront être constituées d'athlètes du même club, sinon les équipes ne pourront pas prétendre au podium.
- ▶ De nombreux lots seront tirés au sort (remise en main propre).
- ▶ Hôtel le Campanile ou Camping à 4 km, les camping-cars sont autorisés à s'installer sur le site.
- ▶ Inscription en ligne disponible sur le site du club ou sur le site : <http://www.le-sportif.com> (les frais sont pris en charge par l'organisateur)
- ▶ Clôture des inscriptions **le 20 juin 2012**

Pour le triathlon RELAIS et triathlon AVENIR les inscriptions se feront sur place.

Règlement des épreuves

Article1: Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le règlement de la F. F. Tri. et selon les règles prédéfinies ci-dessous. Cette réglementation est aussi valable pour les non-licenciés.

Article2: Le nombre de concurrents est limité à 300 sur le triathlon Courte Distance.

Article3: Chaque épreuve est composée des disciplines suivantes enchaînées successivement : natation, vélo et course à pied. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement, plus particulièrement pour l'épreuve de natation. Aucune aide extérieure n'est autorisée. **Article4:** Le triathlon et le duathlon sont des épreuves ouvertes aux licenciés F.F.TRI et aux non licenciés. Les catégories sont définies selon l'année de naissance. L'organisateur se réserve le droit de modifier les épreuves en cas d'événement exceptionnel.

Article5: Les licenciés F.F.TRI devront présenter leur licence 2012 le jour de l'épreuve, aucune inscription ne sera prise sur place.

Article6: Pour s'inscrire, les non licenciés devront présenter un certificat médical de moins de 6 mois à la date de l'épreuve mentionnant la « non contre-indication à la pratique du

Triathlon en compétition ». L'inscription sur place sera possible pour les non licenciés. **Article7:** Une autorisation parentale sera exigée pour les mineurs.

Article8: Le port du casque à coque rigide est obligatoire, la jugulaire doit être fermée dès lors que le vélo quitte son emplacement de l'aire de transition.

Article9: L'organisation se décharge de tout vol de matériel en dehors de l'aire de transition. Les athlètes sont responsables de leur équipement et doivent s'assurer que celui-ci est conforme aux règles.

Article10: Le parcours vélo n'est pas fermé à la circulation, les athlètes doivent respecter le code de la route.

Article11: Tout concurrent est obligatoirement présent lors de l'exposé des consignes de course. Aucune protestation ne sera admise par non respect d'une consigne exposée lors de cet exposé.